

L'AUTHENTIQUE

N°136 du lundi 06 octobre 2003 Prix : 200 UM. 1 Euro. Décadaire d'informations - e-mail : lauthentique2003@yahoo.fr

Fini la mauvaise gestion des biens

Entamée en 1999 au détour d'une Déclaration d'orientation validée par le Groupe Consultatif pour la Mauritanie à Paris en décembre 2001, le Cadre National de Bonne Gouvernance est entré dans sa phase finale de validation.

Le Programme de mise en œuvre, financé à hauteur de 4,5 millions de dollars U.S dont 3,5 millions provenant de fonds propres du PNUD et 675.000 dollars devant constituer la contribution de l'État mauritanien, a pour objectif de parachever un certain nombre de points visant la bonne gestion des affaires publiques et que l'État mauritanien a déjà engagés. Huit objectifs seront suivis par la Mauritanie, en partenariat avec le PNUD, sur une période de trois ans (2003-2005) et toucheront l'administration, la décentralisation, les capacités en matière de gestion publique, l'appui institutionnel au Parlement, le renforcement des capacités de la société civile et la promotion des droits de l'Homme.

Un briefing sur le sujet a été richement fourni aux médias locaux lors d'un point de presse animé le jeudi 2 octobre 2003, par la représentante résidente du Système des Nations Unies en Mauritanie, Mme Cécile Molinier, en présence de M. Ba Mariem Koïta, directeur des Droits de l'Homme au Commissariat à la Lutte contre la Pauvreté (CDHLCP) et des experts concernés par la question au niveau du PNUD, notamment MM. Mohamed Ali Ould Lemrabott, Conseiller stratégique, Mokhtar Lam, leader thématique "Bonne Gouvernance", Mme Tania, chargée de programmes et Moussa Sidi Bâ, chargé de Communication et de Presse.

Premier axe stratégique de l'UNDAF (Plan cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement) et dans le sillage de la mise en œuvre du Cadre Coopération Pays (CCP), l'exécution du Plan National de Bonne Gouvernance dans cette deuxième phase finale cherche à résoudre un certain nombre de problèmes clairement définis.

Les défis à relever

Les défis sont ciblés au niveau de l'administration et du service public dont les missions et les fonctions, peu rigoureuses et efficaces, notamment au niveau de la gestion des ressources humaines, manquent de visibilité et sont inadaptées au nouveau rôle dévolu à l'Etat. Il s'agira de les moderniser et de renforcer leurs capacités de nature à les rendre plus performantes, afin de satisfaire à l'horizon 2012, 80% des usagers.

Autre écueil devant l'exécution du PNBG, la gouvernance économique, dont les tares sont abordées avec euphémisme par les partenaires qui parlent de «*manque d'efficacité dans la gestion du développement et de transparence dans l'utilisation des ressources publiques*». Les insuffisances constatées sur ce point résulteraient des «*faibles capacités de formulation, d'exécution et de suivi-évaluation des politiques publiques*» ainsi que de la lourdeur des mécanismes budgétaires. Les efforts devront s'orienter également vers la protection et la promotion des droits de l'Homme, caractérisées par une faiblesse qui n'a d'égal que la place accordée à la structure chargée de la question, blottie au sein du tentaculaire Commissariat à la Lutte

Contre la Pauvreté et dont le Directeur présent au point de presse n'a pas manqué de souligner le manque de visibilité de ses actions. La bonne mise en œuvre du PNBG requiert aussi le concours actif de la société civile qui ne dispose pas de capacités suffisantes pour participer avec efficacité au processus de développement. Il faudrait ajouter à ces embûches, le peu d'intérêt accordé à la satisfaction des besoins des populations et le manque d'efficacité du Parlement qui ne joue nullement son rôle en matière de contrôle de l'action gouvernementale.

Les partenaires

Le PNUD, partenaire privilégié de l'Etat dans l'exécution du PNBG, et dont l'action se situe dans le contexte de l'UNDAF, du CCP et du Programme pays 2003-2008, se fixe

deux objectifs : d'une part, renforcer et promouvoir la bonne gouvernance et les droits humains et d'autre part, œuvrer pour la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire. La phase finale du PNBG devra ainsi s'appuyer sur les projets clos ou en cours d'exécution, que le Système des Nations Unies en Mauritanie a déjà élaboré, notamment le programme d'appui à la bonne gouvernance, la décentralisation et la réforme administrative, le projet Hurist pour l'assistance à l'application des conventions internationales et l'élaboration d'un plan national pour les droits humains, le programme d'appui à la lutte contre la pauvreté, le projet d'appui au secteur privé, et bien d'autres encore.

En plus des efforts déjà déployés, notamment dans le cadre de la promotion de la dimension genre, de la lutte contre le VIH/Sida et du développement des NTIC, qui constituent des axes transversaux, d'autres appuis ont été fournis, notamment dans le domaine de la justice avec le concours de la Banque Mondiale, en matière de réforme administrative, avec les programmes PDIAR (Projet de Développement Institutionnel Administratif) et le PGRPRC (Programme de Gestion des Ressources Publiques et de Renforcement des Capacités), en matière de promotion de la société civile à travers l'appui du Commissariat à la Lutte contre la Pauvreté et celui du PNUD par le biais du Cyberforum, dans le domaine de la décentralisation, avec le PADDEC (Projet d'Accompagnement de la Décentralisation et d'Appui au Développement Communal), remplacé en 2001 par le PADDEM, le renforcement de la gestion parlementaire avec le programme francophone PAEDOC, et également en matière de promotion et de protection des droits humains. Ces programmes et projets sont soutenus et financés, entre autres, par des partenaires aussi divers que la GTZ, l'USAID, la FLM, les agences des Nations Unies, l'OXFAM, le FENU, en plus du PNUD bien entendu. La bonne volonté affichée par les pouvoirs publics mauritaniens et le PNUD, tous deux conscients qu'il «*ne peut y avoir de développement humain durable sans la bonne gouvernance et la promotion des droits humains, et qu'une bonne gouvernance fondée sur des institutions démocratiques et sur de réelles capacités nationales de gestion est indispensable pour éliminer la pauvreté et l'exclusion*», selon le document distribué par le Pnud, est un facteur encourageant vers une gestion plus transparente et plus efficace des biens publics.

Cheikh Aidara